



Divorce (partage d'un bien immobilier=

Par **dauch**, le **18/09/2009** à **08:29**

apres un divorce (depuis 4 ans) comment arriver a faire avancer les choses, le dossier est entre les mains du tribunal (depuis 4 ans) il y a en jeu un appartement f4 acheté par moitié (contrat de mariage) l'ex de mon fils ne veut ni vendre ni lui donner sa part. Mon fils paye un loyer depuis près de 7 ans (date de sa séparation) que faire, cette situation est-elle normale, peut-il demander des dommages et interets (un remboursement d'une part de loyer) son avocate attend, mais je trouve que c'est un peu long, qu'en pensez-vous? merci de nous éclairer.

Par **laeti**, le **28/09/2009** à **12:50**

bonjour si votre fils est d'accord pour vendre le bien immobilier il le fait expertiser et le met en vente et envoi les actes à son avocat.L'ex femme de votre fils na pas le droit de refuser la vente.Si il y a une bonne offre il faut signer tout de suite elle sera obligée de le faire sinon elle devra payer a peu près un quart du prix du logement à votre fils si elle fait sauter la vente.Bonne chance je vous garantie que c'est le parcours du combattant surtout que votre fils ne craque pas.Bon courage.

PS:attention aux avocats des bouffeurs de fric qui aime faire trainer les choses.Ne pas hésiter à en changer si il ne convient plus.

Par **dauch**, le **01/10/2009** à **17:33**

merci de votre réponse ! on va continuer le combat !